



## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 7 JUIN 2023**

Le Conseil des ministres s'est tenu ce mercredi 7 juin 2023 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République s'est incliné devant la mémoire des personnes décédées lors des incidents graves notés ces derniers jours, plus particulièrement, dans les régions de Dakar et de Ziguinchor. En cette circonstance douloureuse, le Conseil des ministres a observé une minute de silence à la mémoire des victimes des événements.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion pour présenter ses condoléances attristées à la nation et aux familles des victimes et leurs a assuré du soutien et de la présence de l'Etat à leurs côtés.

Le Président de la République a aussi souhaité un prompt rétablissement aux blessés civils, policiers et gendarmes.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion pour saluer le professionnalisme remarquable et la posture républicaine efficace des forces de défense et de sécurité qui ont permis de maîtriser, malgré tout, la violence sans précédent des attaques malveillantes, et d'arrêter les actes de vandalisme et de grand banditisme relevés.

Le Président de la République a condamné fermement ces agressions caractérisées extrêmement graves contre l'Etat, la République et ses institutions et contre la nation sénégalaise à travers des violences humaines, des actes de saccages contre des biens publics et privés et des cyber-attaques contre des sites stratégiques du Gouvernement et des services publics vitaux, dont l'objectif était sans aucun doute de semer la terreur et de mettre à l'arrêt notre pays.

Le chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement l'impérative nécessité de protéger notre République et de préserver notre nation face aux attaques qui sont devenues récurrentes et multiformes visant la paralysie de notre économie, la mise à mal de l'image de marque de référence de notre pays, le Sénégal, qui demeure, avant tout, une grande démocratie.

Devant la gravité sans commune mesure des faits, le Président de la République a réitéré sa détermination à protéger la Nation, l'Etat, la République, ses valeurs, et ses fondements. Il a cet effet ordonné l'ouverture d'enquêtes judiciaires immédiates et systématiques pour faire la lumière sur les responsabilités liées à ces événements.

Au regard de la situation, le Président de la République a demandé au Gouvernement de préparer un Mémoire complet sur les décès, actes de vandalisme et défiance vis-à-vis de l'Etat perpétrés à l'occasion de ces manifestations.

Le Président de la République a aussi invité le Gouvernement à faire un bilan exhaustif des pertes économiques et des dégâts matériels causés pour avoir une évaluation exacte des préjudices subis.

Le Chef de l'Etat a tenu particulièrement à rassurer nos compatriotes et les hôtes étrangers qui vivent parmi nous, sur les dispositions prises pour préserver la stabilité du pays et la sécurité des personnes et des biens.

Par ailleurs, le Président de la République a demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assister les familles des victimes, ainsi que les personnes et les entités ayant subies des préjudices.

Enfin, le Chef de l'Etat a réitéré son ouverture au dialogue et à la concertation avec toutes les forces vives de la Nation dans le respect de l'Etat de droit et de notre commune volonté de vivre ensemble dans la paix, la stabilité et la solidarité, comme rappelé lors de son message à la cérémonie de lancement du Dialogue national le mercredi 31 mai 2023.

Revenant sur le lancement du dialogue national, le Président de la République a remercié tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, religieux et coutumiers, ainsi que les femmes et les jeunes qui ont répondu à son appel.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion, pour se féliciter de la qualité des messages responsables et constructifs délivrés par les intervenants lors de cette importante rencontre d'échanges et de propositions de renforcement de l'Etat de droit et d'amélioration de notre système électoral et politique, de notre situation économique et sociale, dans la dynamique des performances du Plan Sénégal Emergent (PSE) lancé en 2014.

A cet effet, le Président de la République a renouvelé son engagement à accompagner le travail des commissions du dialogue national afin de trouver, avec les acteurs impliqués, les compromis nécessaires et les consensus attendus sur toutes les questions prioritaires et majeures abordées, et devant consolider notre Pacte républicain, la résilience et la stabilité du Sénégal.

Enfin, le Chef de l'Etat a indiqué que les propositions et recommandations définitives du travail des commissions doivent lui parvenir avant le 25 juin 2023, en vue de la mise en œuvre rapide des conclusions et décisions présidentielles issues du Dialogue national qu'il souhaite, encore une fois, inclusif, constructif et prospectif.

Au terme de ce dialogue, le Président de la République a informé le Conseil qu'il s'adressera à la nation pour partager les conclusions et donner les grandes orientations qui permettront la consolidation de notre modèle démocratique et républicain.

Abordant sur le suivi de la campagne agricole 2023-2024, le Président de la République a demandé au Ministre de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire d'intensifier, en relation avec les acteurs de la campagne, les services techniques de l'Etat impliqués et les autorités administratives déconcentrées, toutes les actions requises pour assurer la mise en place effective et efficace des intrants et du matériel agricole sur l'étendue du territoire national, au regard des quantités de pluies déjà recueillies dans plusieurs localités du pays.

Au demeurant, le Chef de l'Etat a invité les Ministres en charge de l'Agriculture et des Finances à prendre les dispositions appropriées pour le règlement de la dette portant sur l'approvisionnement en semences certifiées les années précédentes, avec notamment les coopératives des producteurs de semences.

Enfin le Président de la République a demandé au Ministre en charge de l'Agriculture et aux Gouverneurs de région de veiller au suivi territorial hebdomadaire de la campagne agricole.

S'agissant de l'urgence du renforcement des politiques d'insertion et de promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes, le Chef de l'Etat est revenu sur la création par décret 2021-172 du 27 janvier 2021 du Conseil national pour l'insertion et l'emploi des jeunes (CNIEJ), un organe de consultation, de supervision stratégique et de la coordination interministérielle des politiques d'insertion et d'emploi des jeunes.

A cet effet, le Président de la République a demandé au Ministre de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi de présenter en Conseil des ministres le premier rapport du CNIEJ en dégagant les perspectives avec de nouvelles mesures opérationnelles et pragmatiques pour soutenir et accentuer la formation professionnelle, l'apprentissage, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes.

Le Chef de l'Etat a aussi insisté sur l'importance pour les Ministères chargés de l'Emploi et des Finances, de vulgariser par une communication adaptée, l'évaluation de l'état d'exécution physique et financière de l'ensemble des composantes du Programme XEYU NDAW NI en vue de la consolidation prospective des résultats.

Enfin, le Président de la République a demandé, aux Ministres en charge de l'Emploi et du Travail, d'engager avec les partenaires sociaux et le Patronat, l'optimisation des mécanismes de la Convention nationale Etat-Employeurs en vue de l'élargissement des possibilités de recrutements des jeunes diplômés qui arrivent massivement, chaque année, sur le marché du travail.

Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat est revenu sur les sujets suivants :

- **l'amélioration de l'approvisionnement en eau des populations** : en demandant au Ministre de l'Eau et de l'Assainissement de prendre toutes les mesures adéquates en relation avec la SONES, la SEN'EAU, l'OFOR et les délégataires de service public en milieu rural pour assurer, en liaison avec les associations et les autorités territoriales, l'amélioration continue du fonctionnement et de la gestion des systèmes hydrauliques sur l'étendue du territoire national ;
- **le fonctionnement normal des collectivités territoriales** : en demandant au Ministre des Finances et du Budget et au Ministre en charge des Collectivités Territoriales, de prendre toutes les mesures en relation avec les exécutifs territoriaux en vue d'asseoir un dialogue social permanent visant l'amélioration des conditions d'exercice des agents de la fonction publique territoriale, ainsi que le fonctionnement adéquat des services administratifs des collectivités territoriales.

Dans sa communication, le Premier Ministre est revenu sur le suivi de la coordination de l'activité gouvernementale en évoquant :

- les violentes manifestations survenues la semaine dernière ;
- le lancement du dialogue national ;
- les questions d'actualité au Gouvernement ;
- ses visites à Diourbel, Mbacké et Touba ;
- la réception de taurillons à l'Ensa de Thies ;
- les opérations préparatoires à la fête de la tabaski ;
- la conférence E-learning Africa.

## **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES**

- le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP 2024-2026) ;
- le Ministre de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire a fait un point sur la pluviométrie, la préparation de la campagne agricole 2023-2024 et le suivi des exportations horticoles ;
- le Ministre de l'Education nationale a fait une communication sur les préparatifs du Concours général 2023.

## **AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

Le Conseil a examiné et adopté :

- le Projet de loi relatif aux Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) ;

## **AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- **Monsieur Cheikhou Issa SYLLA**, Enseignant-Chercheur en Droit public à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar(UCAD), est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société des Mines du Sénégal oriental (MIFERSO).

Fait à Dakar le 7 juin 2023

Le Ministre du Commerce, de la Consommation  
et des petites et moyennes Entreprises,  
Porte-parole du Gouvernement

**Abdou Karim FOFANA**